

***Fatima moins bien notée que Marianne*¹**
Des propositions pour une laïcité bienveillante

Notre enquête sur l’islam et l’école – *Fatima moins bien notée que Marianne* (sortie le 7 janvier dernier) – part des interrogations qui ont fait suite, il y a un an, aux attentats contre *Charlie Hebdo*. Les deux cents incidents dans les établissements scolaires autour de la minute de silence, le fait que les jeunes concernés par la radicalisation soient issus de notre système éducatif, ont été commentés à l’époque.

Notre ouvrage met à jour *racisme institutionnel* et *éducation séparée* par toute une série de travaux de sciences sociales portant sur l’évaluation, la sanction, la ségrégation en lien avec des critères *ethniques*. Il faut travailler à ouvrir ces questions dans le champ scientifique comme dans le champ social. L’École n’est pas un sanctuaire. Elle doit pouvoir être interrogée. L’École l’a fait pour le genre. Elle a montré qu’elle peut s’améliorer. Il faut le faire par rapport à l’islam même si c’est beaucoup plus sensible et particulièrement dans le contexte actuel. Si on ne se pose pas ces questions, on s’interdit toute amélioration. Il ne s’agit pas d’un procès contre l’École mais de dire qu’il faut travailler sur cette question et se donner la possibilité de créer une école plus inclusive. On est dans une démarche constructive.

Avec le recul, il nous faut réfléchir sur les conditions de mise en place d’une laïcité *éprouvée*, capable d’aller au-delà d’une laïcité seulement *énoncée* ou purement *institutionnelle*, celle des discours des textes officiels. En somme, pour passer d’une laïcité *de papier* à une laïcité qui soit, pour tous les élèves, un bagage utile pour la vie.

La ministre de l’Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, le

¹ François Durpaire et Béatrice Mabilon-Bonfils, *Fatima moins bien notée que Marianne. Pour une laïcité d’inclusion*, Éditions de l’aube, 7 janvier 2016.
<http://www.editionsdelaubefr/catalogue/fatimamoinsbiennot%C3%A9quemarianne>

reconnaissait devant l'Assemblée nationale il y a un an : l'École française n'est pas « à la hauteur » quand il s'agit de transmettre les valeurs républicaines. Alors comment penser une école française « à la hauteur » ?

Notre première proposition est de faire de nos établissements les fers de lance d'une politique d'inclusion. Notre École énonce dans ses textes qu'il faut « construire du commun » sans en expliquer les modalités concrètes. Comment, par exemple, mettre en place une politique intelligente de rituels au sein de nos établissements ? Comment construire au quotidien une « citoyenneté d'adhésion » ? Nos exemples sont puisés à l'étranger mais également du côté d'innovations locales qu'il serait pertinent d'élargir.

Notre deuxième proposition concerne l'introduction d'une culture du débat. Nous le savons : nous avons de nombreuses instances de débat. Mais comment les faire vivre et faire que les élèves s'en emparent ? On ne transmet pas les valeurs, on les construit avec les élèves, pour obtenir une adhésion et non un consentement superficiel. Libérer les paroles – osons dire « toutes les paroles » – dans le cadre scolaire ne saurait conduire au relativisme, au désordre ou à la remise en cause de l'autorité : il y a une stratégie de *guidage* du débat et une *finalité*. Comment s'appuyer sur les opportunités ouvertes par le débat sans être désemparé par le risque induit par la prise de parole de l'élève ?

Notre troisième proposition va dans le sens d'une relation plus efficace avec les parents. Il nous faut réfléchir au succès, notamment canadien, des écoles de la parentalité. Nous développons dans l'ouvrage le cas du ministère de l'Éducation de l'Ontario qui a créé 155 centres de soutien pédagogique aux parents et aux familles (*Parenting and Family Literacy Centres*). Ces derniers fournissent aux parents les moyens d'aider leurs enfants à acquérir les apprentissages fondamentaux, à les accompagner dans leur scolarité. Ils sont aussi des lieux qui permettent aux différentes familles de se rencontrer. Ces centres sont situés à l'intérieur des établissements. Il y aura évidemment des difficultés, des obstacles, des ruptures d'habitudes. Mais la République française et son histoire éducative peuvent nous servir de point d'appui. Nous citons des exemples offerts par l'éducation populaire, qui proposaient dès le XIX^e

siècle des modalités d'éducation pour les familles ouvrières.

Quatrième proposition : recruter et former différemment les professeurs.

Les concours de recrutement sont, pour nous, un des leviers majeurs du ministère de l'Éducation nationale. Un levier qui n'est pas suffisamment activé, et qui reste bien souvent hors de l'esprit des réformateurs. Nous développons ce que nous qualifions de « recrutement mixte ». D'autre part, mettre en place une formation moins abstraite est un enjeu fondamental. Enseigner le vivre-ensemble est un métier qui s'apprend. Les futurs enseignants, dans le cadre de jeux de rôle, doivent être placés face à des scénarios qu'ils rencontreront : insultes racistes, « Jésus » sifflé dans une classe de quatrième quand la prof dit qu'il était juif, etc. Ensuite, il leur faut intégrer de manière plus importante la connaissance de la psychologie adolescente. Beaucoup d'élèves, dans leur refus de la minute de silence, en croyant agir « en tant que musulmans », n'ont en fait réagi que comme adolescents testant l'autorité, en attente d'une position ferme et cohérente de l'adulte.

La cinquième proposition touche à l'organisation de notre système éducatif. Le métier de chef d'établissement est en première ligne de l'« apartheid » éducatif évoqué il y a quelque temps par le premier ministre. L'homogénéisation socioculturelle de nos écoles compromet le creuset commun qui fait la République. Poser la question sous l'angle de la carte scolaire ne nous paraît pas en mesure de faire émerger des solutions. Assouplir la carte scolaire, la supprimer, ou à l'inverse la rigidifier, sont des alternatives pouvant aboutir à la même situation : un renforcement de la ségrégation scolaire.

La proposition majeure que nous développons est celle d'une refonte administrative et politique de l'ensemble de notre organisation éducative. Il s'agirait de la création de « super-établissements » de 4 000 à 5 000 élèves. Au sein des super-établissements cohabiteraient des établissements localisés en centre-ville comme dans les périphéries. Au-delà du nom, ils relèveraient tous désormais d'une même politique d'établissement, ce qui permettrait des marges

de manœuvre permettant de tirer les plus en difficulté vers le haut.

Nous ne pouvons pas développer en quelques lignes cette réforme extrêmement ambitieuse. Elle doit s'accompagner d'un long travail de pédagogie pour être acceptée de tous. Nous mettons en avant dans notre ouvrage les travaux sur la mixité scolaire. Ils convergent sur les effets positifs, non seulement pour le vivre-ensemble au sein de la société mais également pour l'acquisition des savoirs au sein de l'école, et ce, pour les enfants de toutes les origines. Ce sont les acteurs de l'éducation qui doivent s'approprier ce projet collectif et convaincre l'ensemble de la société de s'y engager. Car nous n'apprendrons pas à vivre ensemble sans s'assurer au préalable que c'est ensemble que nous apprenons.

François Durpaire et Béatrice Mabilon-Bonfils